

Communiqué de presse

La Région investit 3M€ pour développer ses Parcs Naturels

Commission permanente du 12 juillet 2012

Jean-Paul Huchon, Président de la région Ile-de-France et **Alain Amédro**, Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, ont fait voter plus de **3 millions d'euros** pour le financement de plusieurs opérations au sein des quatre Parcs naturels régionaux franciliens.

- 32 opérations pour le Parc naturel régional de la **Haute Vallée de Chevreuse** (78 et 91). Subvention régionale : **1,16 M€**

Cette subvention va permettre la création et la modernisation des entreprises pour encourager le développement d'une économie écologiquement et socialement responsable et pour maintenir et développer l'artisanat le commerce et les services de proximité (240 000 euros pour la Haute Vallée de Chevreuse).

- 23 opérations pour le **Parc naturel régional du Vexin français** (95 et 78).
Subvention régionale : **826 000 €**

Exemples : aides aux particuliers pour le développement de l'habitat durable et des énergies renouvelables (36 000 euros) et amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public (42 000 euros).

- 19 opérations pour le **Parc naturel régional du Gâtinais français** (77 et 91)
Subvention régionale : **1,1 M€**

Exemple : rendre le parc exemplaire en termes d'éco-responsabilité à travers la construction d'une maison du Parc répondant à toutes les exigences environnementales, architecturales et sociales (47 000 euros).

- 7 opérations pour le **Parc naturel régional Oise-Pays de France** (95 et 60)
Subvention régionale : **41 000 €**

Exemple : programme de réhabilitation du patrimoine rural (17 500 euros) grâce notamment à la restauration de lavoirs (lavoir de Saint-Paterne à Pontpoint...), de ponts (Pont du Lavoir à Ermenonville) ou encore de puits (Puits de la mairie à Thiers-sur-Thève...).

La Région affecte aussi **40 000 €** au titre des actions Interparcs, en vue de l'organisation de manifestations à l'automne 2012 sur le développement et l'aménagement durable. En effet, la Région Ile-de-France favorise les échanges d'expériences entre les PNR et d'autres territoires régionaux et consacre ainsi chaque année plusieurs affectations pour l'animation des Parcs naturels régionaux et la mise en œuvre d'actions collectives.

Contact presse :

Alexandre Gallet - 01.53.85.78.65 // alexandre.gallet@iledefrance.fr
Akila Mat - 01.53.85.78.15 // akila.mat@iledefrance.fr